

PLEIN CADRE

La double vie des écrivains

Rares sont les romanciers à vivre de leur plume. Les auteurs doivent jongler entre un métier souvent alimentaire et leur passion. Certains fustigent l'incompréhension des pouvoirs publics

Deux métiers. A l'image de la plupart des artistes plasticiens, les auteurs doivent souvent exercer une seconde profession pour compléter les recettes issues de leurs écrits. Afin de mener une existence plus décente, ils se résignent à assumer un autre travail, comme enseignant, journaliste, lecteur, illustrateur, voire violoniste, avocat ou agriculteur...

Cela était déjà vrai du temps d'Edgar Allan Poe, qui enseigna aussi l'anglais, de James Joyce, qui occupa le poste d'employé de banque, de Julien Gracq, qui fut professeur agrégé d'histoire, ou de Franz Kafka, qui travailla dans le secteur des assurances... Mais le nombre, déjà réduit, de romanciers qui vivent uniquement de leur plume s'amenuise au fil des années.

Même les auteurs à succès attendus à Livre Paris, qui ouvre ses portes vendredi 15 mars, conservent parfois un autre métier. Michel Bussi – le deuxième plus gros vendeur de livres en France, après Guillaume Musso – n'a mis fin à sa carrière de géographe et de directeur au CNRS qu'il y a deux ans. Selon la Ligue des auteurs professionnels, entre 41 % et 53 % perçoivent moins que le smic et seuls 1600 gagnent plus de 4500 euros par mois grâce à leur seule plume. Acteurs centraux de l'univers littéraire, ils restent les maillons les plus faibles de la filière sur le plan économique.

S'il se destinait à l'écriture dès l'enfance, Mathieu Simonet s'est organisé pour être à l'abri du besoin. Il a choisi le métier d'avocat spécialisé en droits d'auteur et droit des affaires. « J'avais besoin de quinze heures par semaine pour écrire, ce que je négociais en entrant dans les cabinets où je travaillais », raconte-t-il. « En 2003, je gagnais suffisamment ma vie, et je me suis mis à mon compte, pour me libérer du temps, quitte à ne pas augmenter mes revenus. »

Après cinq romans non publiés, il a signé – sans le lire! – son premier contrat au Seuil pour *Les Carnets blancs* (2010). « A l'époque, être publié, c'était une fierté, pas une histoire financière », souligne-t-il. Aujourd'hui, il perçoit 3000 euros d'à-valoir pour chacun de ses romans, ce qui représente trois ans de travail (son sixième, *Anne-Sa-*

rah K., a été publié en février, toujours au Seuil). « Cela génère à peine 100 euros par mois », calcule ce quadragénaire, qui grignote sur « son temps d'avocat », grâce à des invitations par des institutions et des résidences d'écrivain.

Il perçoit aussi d'autres revenus de l'agence Gibraltar, qu'il a cofondée, et propose des sessions d'écriture dans les entreprises. « Cette organisation me permet de faire ce que je veux. Et de ne pas subir la pression de mon éditeur... Je reste un écrivain confidentiel qui vend ses romans entre 800 et 1000 exemplaires », se félicite-t-il. Il estime malgré tout que « le système actuel n'aide pas suffisamment les écrivains, qui occupent pourtant une dimension politique et citoyenne dans la société ».

« PERSONNAGES HÉROÏQUES »

Les enquêtes sur le sujet sont rarissimes. Le sociologue Bernard Lahire, professeur à l'École normale supérieure de Lyon, a publié en 2006 *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, à La Découverte. Il a analysé 503 réponses d'auteurs exerçant une autre activité, essentiellement dans l'enseignement et le journalisme.

« Dans cet univers littéraire très faiblement rémunérateur », il dresse le portrait de « personnages héroïques », qui, sans attendre de leur travail une importante rémunération, écrivent vaillamment. La difficulté de concilier deux métiers vient, selon lui, « d'un temps haché », de la nécessité d'écrire dans des interstices d'agenda. Il cite l'exemple d'André Buchet, un agriculteur bio qui profite de la mauvaise saison, l'hiver, pour se livrer à ses travaux d'écriture.

Les seconds métiers sont légion. Sous le pseudo de Miya, l'auteur de mangas (la trilogie *Vis-à-vis*, puis *Alchimia* chez Pika) scinde son temps entre les commandes de son éditeur et des travaux d'illustration. « Ces missions pour des

agences de communication visuelle, des marques ou encore la création de motifs de tissu sont plus rapides à effectuer et plus rémunératrices », note-t-elle.

A la naissance de sa fille, elle a préféré terminer un manga, quitte à refuser les autres commandes. Mais cette jeune femme lyonnaise a ensuite peiné pour relancer ses clients. « J'ai même posé mon CV dans un salon de thé », témoigne-t-elle. « Quand j'avais vingt-cinq ans, j'aurais accepté d'être éditée gratuitement », confie Miya, qui, dix ans plus tard, redoute que les éditeurs ne tirent encore vers le bas les à-valoir des plus jeunes auteurs.

La question est récurrente. Avec sa casquette d'administratrice de la Société des gens de lettres (SGDL), la romancière Léonor de Récondo souhaiterait que les éditeurs homogénéisent les droits d'auteur pour proposer, comme en Allemagne, un minimum de 10 % sur le prix du livre. Une hausse qui, à ses yeux, permettrait d'endiguer quelque peu « la paupérisation des écrivains, qui s'explique aussi par une surproduction des titres [200 livres sortent chaque jour en France] ».

Avant d'écrire, Léonor de Récondo a embrassé la carrière de violoniste. Elle travaille avec les plus prestigieux ensembles baroques et publie, en 2010, son premier roman, *La Grâce du cyprès blanc* (Le Temps qu'il fait). Ses cinq romans suivants, dont *Amours*, *Point cardinal* ou *Manifesto* sont édités par Sabine Wespieser. « Je ne suis plus intermit-

tente du spectacle depuis 2015 », explique-t-elle. « Depuis cette date, je vis de mes droits d'auteur. Mes revenus issus de la musique viennent de surcroît. »

Elle est bien placée pour savoir à quel point « les écrivains sont particulièrement peu aidés. Ils n'ont pas, comme les intermittents, accès au chômage après 507 heures de travail ». Ils « doivent même payer leur entrée à la BNF pour faire leurs recherches et n'ont pas la moindre réduction pour aller au théâtre ou dans les musées... », regrette-t-elle.

UN SYSTÈME INADAPTÉ

Dans *Les artistes ont-ils vraiment besoin de manger?* de Coline Pierré et Martin Page (édition Monstrograph, 2018), nombre d'écrivains affirment tenter de réduire autant que possible leur travail alimentaire, quitte à revoir leur train de vie à la baisse et à habiter à la campagne, par exemple, à l'instar d'Eric Pessan (*Dans la forêt de Hokkaido*, École des loisirs, 2017). Pour sa part, Julia Kerninon (*Ma dévotion*, Le Rouergue, 2018) améliore ses revenus grâce à des travaux proches de l'écriture, comme lectrice, traductrice ou en donnant des cours de littérature.

Un autre romancier qui souhaite rester anonyme dit travailler six mois par an « dans un job qui ne lui prend pas la tête : des rapports financiers assez techniques ou de l'écriture sous pseudonyme dans la collection *Harlequin* ». Une activité qui doit être assez rémunératrice pour lui permettre d'écrire les six autres mois de l'année.

« Les écrivains n'ont pas, comme les intermittents, accès au chômage après 507 heures de travail »

LÉONOR DE RÉCONDO

romancière et administratrice de la Société des gens de lettres

Fondateur et directeur de Teaminside, une société de 250 salariés destinée à faciliter la vie numérique des entreprises, Jean-Sébastien Hongre, qui a publié *Un amour au long cours* chez Anne Carrière, en 2017, écrit trois heures les samedis, dimanches matin et pendant ses vacances. « C'est un deal avec ma famille. Je suis 100 % avec eux le reste du temps. »

Erik L'Homme, lui, affirme avoir eu « la chance de pouvoir vivre de [sa] plume dès [son] premier roman destiné à la jeunesse, en 2002 ». Depuis, il en a signé une trentaine chez Gallimard. « *Longtemps, un roman par an m'assurait de quoi vivre* », se remémore celui qui habite à côté de Dieulefit (Drôme), dans la ferme héritée de son grand-père. « Je n'ai pas de famille à charge, pas de loyer et j'ai besoin de très peu pour vivre. »

Après l'âge d'or de la littérature jeunesse incarné par *Harry Potter* jusqu'en 2010, ses revenus ont chuté progressivement. Surtout

quand il a choisi d'écrire des romans plus personnels, moins vendeurs. « Depuis trois ans, je dois écrire deux romans par an pour vivre et un quart de mes revenus provient des rencontres scolaires que j'anime », détaille M.L'Homme.

Il fustige l'incompréhension des pouvoirs publics vis-à-vis des auteurs, en citant l'obligation de cotiser à la retraite à hauteur de 8 % des revenus annuels bruts, qui a remplacé le forfait de 400 euros par an. « Mes impôts sont prélevés mi-janvier, alors que mes revenus peuvent varier du simple au double selon les années », déplore-t-il.

Un système d'autant moins adapté que les auteurs touchent leurs droits une seule fois par an. Contrairement au cinéma, où l'on connaît chaque jour le nombre d'entrées, la vente des livres reste archaïque. En effet, les libraires ne fournissent aucune information sur les ventes d'ouvrages. Seules les plates-formes d'autoédition paient les auteurs une fois par mois et leur donnent quotidiennement leurs chiffres de vente.

« L'éditeur n'achète ni le temps passé » à écrire un roman « ni un contenu exclusif à leurs justes prix », se lamente Samantha Bailly, vice-présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs. Sans compter que 60 % des auteurs doivent, d'après la dernière étude professionnelle menée à ce sujet, réclamer leurs droits d'auteur à leurs maisons d'édition. ■

NICOLE VULSER

